

## Sommaire

*PRAHDA, comptes de l'entreprise : ça a le prix de luxe, mais c'en est clairement pas...*

*Harcèlement moral et discrimination syndicale*

*Nos adhérent-e-s s'expriment*

*Lettre ouverte d'associations sur l'accueil des migrants*

*Résumé de l'édito du président Yché sans langue de bois*

*Sud Logement social s'adosse à la fédération Sud Santé Sociaux*

## **PRAHDA, comptes de l'entreprise : ça a le prix du luxe, mais c'en est clairement pas...**



## **Contact**

[www.sudlogementsocial.org](http://www.sudlogementsocial.org)

[www.solidaires.org](http://www.solidaires.org)

[sudinfos1@gmail.com](mailto:sudinfos1@gmail.com)

Facebook : Sud Logement Social

### **Déléguée syndicale centrale**

Sonia Pradine - 06 64 76 98 01

### **En région**

#### **IDF**

Lassana Diabira - 06 67 00 05 96

Joseph Li Yung Hsiang

06 59 68 51 30

#### **Est**

Laurent Trau - 06 08 17 64 36

#### **Nord et Atlantique**

Ludovic Paisot - 06 58 42 09 72

#### **ARA**

Louise Montus Goma

06 60 17 27 65

#### **Méditerranée**

Stéphane Dersoir - 06 14 97 82 57

Lors du dernier Comité d'entreprise, l'expert a souligné ce que nous ne cessons de dénoncer depuis des mois : l'écart entre capacités d'accueil et nombre de salarié-e-s ne cesse d'augmenter.

En 2016, le chiffre d'affaire de l'entreprise a augmenté de 4%, alors que la masse salariale diminuait de 1%. Depuis 2011, la profitabilité a augmenté de 50% !!

Et dans l'asile, le nombre de places a augmenté de 330%, le chiffre d'affaire de 66% et la masse salariale de seulement 62% !! Et ces chiffres ne concernent que 2016 (donc sans les PRAHDA/ HUAS).

Pendant ce temps, les travaux n'ont même pas débuté dans la moitié des hôtels (la Direction estime qu'ils ont débuté dans 35 hôtels, mais dans les faits, une simple demande de devis est déjà considérée comme un « début »...).

Quand seront-ils finis ? Nul ne le sait... Pour rappel, au moment de la présentation du projet, cela devait être terminé fin septembre...

Et pendant ce temps, les salarié-e-s sur le terrain doivent gérer le mécontentement, se montrer « inventifs » mais jongler aussi avec les contraintes de sécurité et les contraintes imposées par Adoma... Bref, fliquer les résidents qui, exaspérés, finissent par utiliser des plaques électriques dans les chambres... Et travailler sans bureau, sans lieu de repos...

Enfin, les coûts de gardiennage, les coûts engendrés par le retard des travaux et le paiement de la taxe foncière pour les hôtels non encore RHVS risquent d'engendrer dans les 3 millions d'euros... Qui va payer ? Ce n'est pas très clair... A minima, il est évident que la prime d'intéressement de tous les salarié-e-s va être fortement touchée, puisqu'elle est calculée sur le résultat brut d'exploitation et le résultat net !

Enfin, on peut noter que les SWAP, ces placements financiers dénoncés depuis des années par les élu-e-s SUD au CA, continuent de pénaliser les résultats de l'entreprise : entre 2015 et 2016, cela aura coûté près de 10 millions d'euros ! Autant d'argent qui ne bénéficie ni aux résident-e-s ni aux salarié-e-s (pour vous donner un ordre d'idée, cela aurait permis de payer le salaire de 200 RR ou IS ou assistant-e-s/secrétaires pendant 1 an).

Et quand nous posons la question de la mise en cause des responsables de ce désastre, on nous explique que « ce n'est pas la question »...

## Harcèlement moral et discrimination syndicale dans l'entreprise : Bienvenus au royaume des autruches !

Suite au 3ème procès gagné en appel par des salarié-e-s d'Adoma pour harcèlement moral et discrimination syndicale en moins d'un an (cf décisions de justice publiées sur notre site), nous avons demandé à la Direction les mesures qu'elle comptait prendre pour remédier à cette situation. Nous avons posé la question en réclamations DP : « cela ne relève pas des DP ». Ah bon, les conditions de travail des salarié-e-s ne relèvent pas des DP ?

Ok, qu'à cela ne tienne, nous demandons à ce qu'elle apparaisse à l'ordre du jour du CE : questions censurée par le président !

Nous interpellons directement la Direction : « Il existe des formations pour cela, et un dispositif avec un référent Harcèlement »...qui viennent de prouver leur inefficacité !

On a un peu l'impression de demander des comptes au Capitaine du Titanic, qui nous expliquerait que tout va bien, y'a des canots de sauvetage ! Donc on peut continuer comme ça !

3 condamnations, dans 3 régions différentes, à 3 postes différents, y'a pas un moment où, quand même, ça interroge ? On peut noter en plus que ces salarié-e-s

sont toujours en poste. Du coup, bien évidemment, la Direction, suite à ces condamnations, les a reçu, a vérifié que désormais tout va bien, qu'ils et elles ne subissent plus ni harcèlement ni discrimination... ? Eh bien non ! Rien de rien ! On a laissé ces salarié-e-s dans leur coin, en essayant de bien étouffer ces affaires, en n'allant surtout pas vérifier ce que sont devenus les harceleurs et harceleuses, si les salarié-e-s sont désormais bien traités !!!

**Honteux, vous avez dit ?  
Oui, nous, nous l'affirmons !**



**Nos adhérent-e-s s'expriment :  
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AU TRAVAIL ;  
DE L' AFFICHAGE ENCORE ET TOUJOURS**

Ces derniers jours, vous avez vu sur intranet une plaquette sur le handicap au travail du groupe SNI, dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. Bel objet de communication très paternaliste « il faut être gentil avec son collègue en situation de handicap ».. Malheureusement, la réalité professionnelle des personnes au situation de handicap ne se résume pas à du marketing social.

Allez, rentrons dans le concret à ADOMA filiale de la SNI :

Côté chiffres, le bilan social est évocateur : En 2016 sur 2582 salariés en CDI et CDD, 131 personnes étaient en situation de handicap soit 5,07% des effectifs totaux, en 2015 4.85 % des effectifs et en 2014 4.83 %. Etant donné que la loi, depuis 1987, et surtout la loi du 11 février 2005 oblige l'employeur à avoir dans ses effectifs 6% des personnes en situation. Si ADOMA persévère dans cette évolution nous atteindrons ce pourcentage en 2026 -2027. Vous me direz « mieux vaud tard que jamais ». Le souci est que la loi imposait une échéance en 2015, alors les employeurs ont crié au secours : trop contraignant. Bien que depuis 2005, sont comptabilisées les activités sous-traitantes avec les ESAT, le décret du 28 juillet 2015 de notre cher Macron pas encore président inclus les personnes en situation de handicap en stage découverte, en mise en situation professionnelle ou les sous-traitants indépendants en situation de handicap. Allez, arrêtons les chiffres et le juridique mais ils nous permettent d'avoir une mise bouche de la considération de notre employeur ADOMA pour les personnes en situation de handicap au travail.

Parfois les choix ou les non choix des mots permettent de cerner un état d'esprit. Vous avez remarqué dans la plaquette de la SNI que la

directrice adjointe des ressources humaines n'évoque pas les accidents de travail mais les accidents de la vie, comme c'est joli. Dans le bilan social d'ADOMA on parle de handicapés et non de personnes en situation de handicap. Et cet état d'esprit de l'employeur est plus important qu'on ne le croit dans notre réalité professionnelle. Prenons une situation réelle comme illustration, un ouvrier de maintenance qui a mal au dos, qui ne peut plus monter les escaliers de nos résidences. Au lieu d'aménager son poste ou d'embaucher quelqu'un en appui, on refourgue toute ces tâches à son collègue, tensions dans l'équipe .... Et en plus tu prends un avertissement parce que cet ouvrier de maintenance voulait rendre service et qu'il avait pas le droit. En résumé t'es en situation de handicap chez toi mais surtout pas travail, et de plus ce sont les conditions de travail qui t'ont rendu en situation de handicap. Cet exemple est réel.

Maintenant, prenons un exemple plausible, un responsable de résidence se casse la jambe, il a des béquilles. Il est en situation de handicap temporaire. Il doit aller voir un résident au quatrième ou au cinquième étage, il monte tant bien que mal, parce que beaucoup de résidences ne sont pas accessibles ( ascenseur, rampes.....). Un sinistre se déclare au rez de chaussée. Vous avez le numéro de téléphone de Monsieur Sécurité SNI ? La loi impose des espaces d'attentes sécurisés ( article R123-7 du CCH).

On pourrait multiplier les exemples, mais l'affichage ne change pas notre réalité professionnelle qui est encore plus éprouvante pour les personnes en situation de handicap.

**Alors rejoignez nous pour que tous vos droits dans le domaine professionnel soient respectés.**

\*\*\*\*\*

## Accueil des migrants : lettre ouverte des associations au Président de la République (à lire sur le site de la Fédération des acteurs de la solidarité, ex-FNARS : <http://www.federationsolidarite.org/publics/refugies-et-migrants/8238-accueil-des-migrants-lettre-ouverte-des-associations-au-president-de-la-republique> )

Ce courrier, auquel SUD souscrit pleinement, souligne notamment : « nous constatons aujourd'hui que, face à l'insuffisance des capacités d'accueil, se développent massivement des dispositifs dérogatoires au CADA, qui abaissent les conditions matérielles d'accueil (CAES à Calais, CPO, PRAHDA...). Ces dispositifs complexifient le parcours des personnes dans l'asile sans prendre en compte leurs besoins de protection et rendent illisible la politique d'accueil et le rôle des associations dans leurs missions d'accompagnement de ces publics. »

Ce courrier est signé par les dirigeants d'éminentes et influentes associations, dont l'Uniopss, et son président, M. Doutreligne... qui n'est autre que le Président du Conseil d'Administration d'Adoma !

**Nous le soutenons donc fortement et espérons qu'il a les mêmes exigences en matière de qualité de suivi pour les résidents d'Adoma.**

### Résumé de l'Edito de septembre 2017 du président Yché, dans une version sans langue de bois !

« Tous dans la galère, sauf moi !

Tellement il est le meilleur, il parle de lui à la troisième personne, il est tout en haut de la pyramide SNI. Pendant que les parisiens (les autres il s'en fiche), pataugent dans la galère, il se balade tranquillement de nouvelles résidences en nouvelles résidences comptant les économies qu'il reste à faire.

Vous toisez avec ma grandeur pendant mes ballades, ça me fait trop prendre mon pied.

Moi, votre maître, je suis l'objet de tous les regards de toute votre attention que vous portez à

chacun de mes mots, surtout quand je parle de vos emmerdes et de solutions de façade pour vous faire encore plus bosser.

Faire comme si je m'intéressais à mes employés pour vous faire encore plus trimer. Vous pouvez bien rester longtemps tant que vous continuer à bosser sans vous relâcher.

Bla bla

Continuez à souffrir, à vous essouffler par votre travail, sacrifiez-vous pour moi, mon prestige, mes pépettes.

En voyant le travail de différents corps de métier qui me font le plus économiser, c'est à dire

responsable de résidence, gestionnaire, juriste, ingénieur, développeur, je vois que c'est moi le chef, les autres métiers... rien à faire, juste bossez et épuisez vous à la tâche !

Moi votre Père, votre dieu tout puissant, je vous surveille, et mes sbires aussi. Aucun repos ne vous sera accordé.

L'année n'est pas terminée, je ne veux aucune contestation et je vais encore plus vous épuiser.

J'ai pas fini de vous faire galérer !

Alors tous à mes ordres et sans histoires.

(et petit ajout : le 7 novembre, nous avons encore eu droit à un nouveau communiqué, portant sur l'impact de la baisse des APL. Sur ce point, Adoma devrait être relativement peu touché par rapport aux autres bailleurs sociaux. Mais vous l'aurez compris, cela pourra servir à justifier encore des réductions de postes, une augmentation de la charge de travail, voire un plan social à la SNI... Bref, un joli communiqué pour nous préparer à avaler une grosse couleuvre...)

## Rappel de la Version langue de bois :



► André Yché  
Président du directoire

# Tous sur le pont !

**L**e Président du directoire du groupe SNI jouit, il faut bien le reconnaître, d'un immense privilège. Lorsque les difficultés, oppositions et déceptions s'accumulent et que le ciel parisien s'assombrit, il lui suffit de parcourir la liste des prochaines inaugurations, poses de premières pierres, signatures de conventions pour trouver où s'évader, se ressourcer, se remotiver.

Parce que cet élixir miraculeux qui me remet toujours d'aplomb pour le prochain assaut, ce sont nos rencontres, j'allais dire nos retrouvailles ; c'est vous, c'est votre fierté lorsque vous présentez vos nouvelles résidences, vos multiples projets, vos immenses attentes, à la mesure de nos ambitions.

Ce qui m'émerveille chaque fois, c'est l'écoute que je lis dans vos regards, la tension que je sens naître dans l'auditoire lorsque j'évoque nos contraintes et à la fin, lorsque j'expose comment nous allons, une fois de plus, les surmonter, l'espoir et la confiance qui illuminent vos visages.

Je perçois toujours le désir des plus anciens compagnons de route de proclamer : « Voilà dix-huit ans, j'étais déjà là, au tout début de l'épopée ! » et je devine les plus récents, ceux d'Adoma, qui se découvrent, désormais, partie de notre légende.

Je découvre enfin l'envie partagée par tous, des plus jeunes jusqu'à ceux dont l'amour du métier conserve la jeunesse, de

En même temps, je mesure pleinement les efforts de nombre d'entre vous, parfois les sacrifices de certains, qui sont le prix à payer pour demeurer à la hauteur de notre image, promesse adressée aux autres, mais surtout à nous-mêmes.

Et voyant, en pensée, défiler nos gardiens s'efforçant de réduire les impayés, nos gestionnaires vérifiant chaque dépense, nos juristes faisant valoir nos droits, nos ingénieurs et techniciens recherchant la meilleure solution technique, nos développeurs négociant les meilleurs sites pour les meilleurs prix, je ne me reconnais pas le droit de tolérer le moindre relâchement, car chacun doit s'avérer digne de l'engagement de tous les autres.

Bien sûr, je ne vois pas tout, je ne sais pas tout, je ne surveille pas tout. Mais je sais pouvoir compter sur la « vieille garde », renforcée par une « jeune garde » particulièrement motivée, pour veiller, sans défaillance ni repos, au respect de nos valeurs traditionnelles.

Alors, fort de vos attentes et de votre adhésion, je rentre de chaque sortie avec la ferme résolution de ne rien lâcher, de ne rien concéder et de ne renoncer à rien, jamais.

L'année n'est pas terminée, les objectifs ne sont pas encore atteints.

Alors, tous sur le pont et chacun à son poste!

## SUD LOGEMENT SOCIAL s'adosse à la Fédération SUD SANTE SOCIAUX !

C'est officiel, cela a été voté au cours de notre dernière Assemblée Générale : notre syndicat va rejoindre une fédération forte de près de 20 000 adhérent-e-s !

Cela va nous permettre de bénéficier de ce réseau important, du soutien des sections réparties

dans toutes les entreprises et dans toute la France, de formations plus nombreuses, d'une structure juridique forte...

De nouvelles perspectives s'ouvrent à nous, pour lutter toujours plus !

